

## Appels à Projets Recherche PSL

Les appels à projets lancés par le Conseil de la recherche de PSL sont destinés à renforcer l'excellence de la recherche au sein de l'Idex. Ces appels à projets s'adressent à l'ensemble des chercheurs et enseignants chercheurs de PSL et tout particulièrement aux directeurs d'équipes, d'unités et de fédérations de recherche. Les actions retenues et labélisées dans le cadre de la politique de recherche de PSL seront également portées à la connaissance du Conseil de la formation et des responsables de la valorisation.

Les réponses seront évaluées en fonction de l'excellence de la recherche qu'elles proposent, de leur capacité de construire des synergies entre les disciplines et les institutions de PSL et à améliorer la structuration des principaux domaines de recherche sur l'ensemble de l'Idex.

Le budget consacré à l'ensemble des financements de la recherche dans PSL, à l'exclusion du financement des labex, est en moyenne d'environ 7 millions d'euros par an réparti sur deux appels d'offre. Il n'y a pas de budget prédéfini pour chaque type de projet ou pour chaque discipline. Le présent appel d'offres porte sur des projets structurants, qui pourront être d'envergure, concerner un ou plusieurs établissements et s'étendre sur des durées variables.

Les financements sollicités auprès de l'Idex doivent concerner au premier chef des actions de recherche qui ne sont pas aisément finançables par ailleurs. Trois programmes répondent à cet objectif:

- chaires d'excellence avec leur environnement recherche sur des thématiques particulièrement stratégiques pour PSL (avec un financement de 200 à 250 000 euros annuels pour une chaire senior et de 150 000 euros annuels pour une chaire junior), (environ quatre propositions de chaires pour ce premier appel d'offre). Ces chaires pourront conduire au recrutement de chercheurs ou de professeurs.
- financement d'équipes de recherche recrutées sur des projets structurants qui peuvent être transdisciplinaires (financement annuel au maximum de 300 000 euros), (deux-trois équipes recrutées pour ce premier appel d'offre). A ces équipes pourront être associées si cela se justifie des chaires de 3 à 6 mois pour inviter des chercheurs étrangers.
- financement de restructuration/rapprochement entre équipes existantes au sein d'une même thématique entre plusieurs institutions de PSL ou à l'échelle de PSL (création de nouvelles UMR, création de Fédération de recherche, entre autres possibilités, montant moyen 100 000 euros), (quatre-cinq projets de financements pour cet appel d'offre).

Outre leur qualité scientifique, les projets seront évalués sur la base des critères suivants :

- contribution à la dynamique et à la consolidation de PSL (projets impliquant plusieurs

institutions de PSL, projets favorisant la fluidité et les échanges entre institutions membres),

- contribution à la consolidation et à l'élargissement du périmètre d'excellence de PSL, en phase avec l'engagement des équipes des institutions concernées en particulier pour les procédures de recrutements sur leurs postes statutaires (PSL s'est engagée à faire coïncider le périmètre d'excellence avec le périmètre PSL à un horizon de 4 ans).

Chaque dossier de candidature devra exposer les raisons pour lesquelles un financement PSL est sollicité et de quelle façon il entend contribuer à la réalisation de l'ambition de PSL, en termes d'excellence de la recherche, mais aussi de meilleure structuration des grands domaines de recherche au sein de l'Idex.

Dans la mesure où les chaires et les équipes seront installées dans une ou plusieurs institutions de PSL, chaque dossier de candidature devra préciser quels sont les engagements pris par la ou les institutions pour garantir le succès des initiatives financées par l'Idex (par exemple : hébergement, fonctionnement, contribution en postes, entre autres choses).

Les labex, pris en tant que tels, ne sont pas éligibles au financement IDEX. Au sein d'un domaine de recherche, les liens avec les programmes des labex financés par l'Idex devront être le cas échéant précisés. Des équipes individuelles d'un Labex sont éligible à l'AO de l'Idex, pour autant que le projet proposé ne soit pas celui du Labex.

Les candidatures proposées pour les chaires et les recrutements d'équipes devront suivre impérativement les procédures PSL indiquées dans le document ci-joint pour la sélection des candidats et la négociation des conditions de leur recrutement.